



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université de Nantes

Demande n° S3LI120000803

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Sciences du langage

Présentation de la mention

Seule formation de ce type dans la région, la mention Sciences du langage (SDL) n'existe cependant à Nantes qu'au niveau du L3, plus ou moins préparée par le parcours correspondant de l'UFR des lettres en L1 et L2, sans que le recrutement se limite pourtant à ces étudiants déjà partiellement formés. Si les débouchés sont ceux traditionnellement offerts par les SDL (information, communication, orthophonie), aucun enseignement réellement spécifique n'est proposé en ce sens, et le débouché principal semble être l'obtention d'un master et/ou d'un concours. Sous prétexte que la formation ne commence qu'en 3^{ème} année, aucun dispositif de soutien ou d'aide aux étudiants ne semble mis en place, ce qu'on peut regretter, d'autant que l'aide au projet professionnel n'est pas non plus formalisée.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	NR
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	SO
% de réussite en 5 ans	SO
% de poursuite des études en master ou dans une école	80 %
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il est remarquable que la plupart des débouchés professionnels évoqués passent par une poursuite en master et/ou l'obtention d'un concours, en sorte que la licence ne semble pas réellement offrir de perspectives professionnelles, impression accrue par l'absence de renseignements concernant l'insertion professionnelle des étudiants. De fait, des éléments importants pour l'aide à l'insertion professionnelle (la validation du C2i, d'éventuelles UE d'ouverture culturelle, une aide à l'élaboration du projet professionnel, le soutien de tuteurs, la proposition d'enseignements de mise à niveau) n'apparaissent qu'à titre optionnel ou sont complètement absentes



des maquettes, sous prétexte que la formation se limite au L3. La formation semble ainsi étroitement fermée sur la linguistique et peu professionnalisante, du moins au niveau L.

- Points faibles :
 - La licence 3 SDL semble coordonnée de manière assez approximative avec les parcours de L1 et L2 Sciences du langage proposés par l'UFR des Lettres, en sorte qu'on ne comprend pas très bien la politique de recrutement de la mention.
 - La cohérence d'une licence 3 séparée de la formation L1 et L2 proposée par la licence de Lettres modernes n'est en réalité pas compréhensible.
 - Son ouverture à d'autres étudiants que ceux issus du parcours SDL de Lettres modernes semble exiger des enseignements de mise à niveau, mais aussi la mise en place d'une UE de méthodologie, celle, encore, d'un tutorat d'accompagnement pour aider les étudiants. Or ces enseignements n'existent pas ou ne sont proposés que sous forme d'options.
 - Il semble difficilement admissible que le master apparaisse comme le seul débouché réel des étudiants ayant choisi cette filière. L'absence de renseignements tant sur le nombre d'inscrits en L3 que sur leur insertion professionnelle laisse perplexe.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

L'articulation plus précise de cette mention, avec le L1 et le L2 parcours SDL de l'UFR des Lettres, accroîtrait la lisibilité de l'offre et permettrait une mutualisation des enseignements en L3 sans doute intéressante. Elle éviterait aussi l'impression de spécialisation extrêmement pointue acquise (comment est-ce possible ?) sur une seule année universitaire.

Faute de cette articulation, la mise en place d'enseignements de soutien, mais aussi d'un tutorat susceptible d'aider les étudiants dans leur spécialisation serait utile.

Une connaissance plus précise de l'insertion professionnelle des étudiants sortant de la L3 Sciences du langage donnerait des indicatifs précieux pour orienter, le cas échéant, les enseignements. Il conviendrait que des débouchés professionnels puissent apparaître pour la licence.